

RADIATEUR SECHE-SERViette

INSTRUCTIONS DE MONTAGE pour l'installateur et l'utilisateur

Avant d'effectuer toute opération de montage, lire attentivement les présentes instructions.

1 - Toutes les opérations d'installation et de maintenance doivent être exécutées par du personnel qualifié et dans le respect des réglementations en vigueur.

2 - L'appareil peut être utilisé par des enfants d'un âge minimum de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par des personnes ne possédant pas l'expérience ou les connaissances nécessaires, mais s'ils sont surveillés ou après que ces personnes ont reçu les instructions relatives à l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers inhérents à celui-ci. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance devant être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

L'appareil devra être tenu hors de portée des enfants de moins de 3 ans si ceux-ci ne sont pas sous une surveillance constante.

Les enfants de 3 à 8 ans doivent uniquement allumer/éteindre l'appareil à condition que celui-ci soit posé ou installé à son emplacement normal de fonctionnement et, à condition que ceux-ci soient surveillés ou reçoivent des instructions concernant l'utilisation sûre de l'appareil et qu'ils en comprennent les dangers.

Les enfants de 3 à 8 ans ne doivent pas enfiler la fiche dans la prise de courant, régler ou nettoyer l'appareil, ni effectuer les opérations de maintenance devant être effectuées par l'utilisateur.

ATTENTION - Certaines pièces du présent produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures.

Il est nécessaire de rester attentif quand des personnes vulnérables et des enfants sont présents.

3 - Le producteur décline toute responsabilité en cas de montage ne respectant pas les présentes instructions ou en cas d'utilisation de matériel ou accessoires non originaux.

4 - Si le câble d'alimentation est endommagé, celui-ci doit être remplacé par le constructeur ou par son service d'assistance technique ou, quoiqu'il en soit, par une personne possédant une qualification similaire, de manière à éviter tout risque.

5 - Le radiateur ne doit pas être placé sous une prise électrique, mais à un endroit permettant d'éviter qu'une personne puisse toucher les interrupteurs ou autres dispositifs de commande quand elle se trouve dans la baignoire ou sous la douche.

6 - ATTENTION : pour éviter tout danger pour les enfants, cet appareil devra être installé de façon à ce que la grille chauffée la plus basse se trouve au moins à 600 mm du sol.

7 - Pendant le fonctionnement, il est normal que le montant côté commande électronique, soit plus froid.

8 - Eviter d'utiliser le radiateur en présence de gaz, d'explosifs ou de produits inflammables.

9 - ATTENTION : Cet appareil est destiné uniquement au séchage des tissus lavés à l'eau.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Câbles : gris (ou bleus) = neutre, marron = phase, noir = fil pilote .

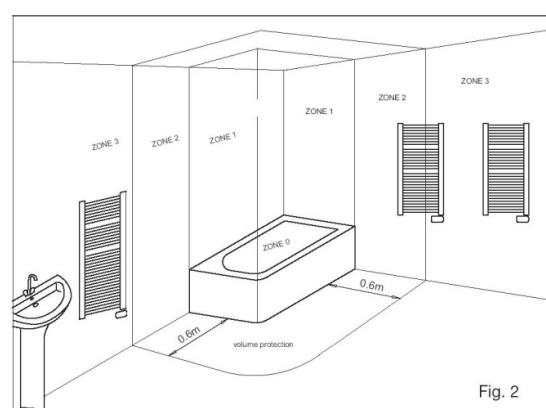
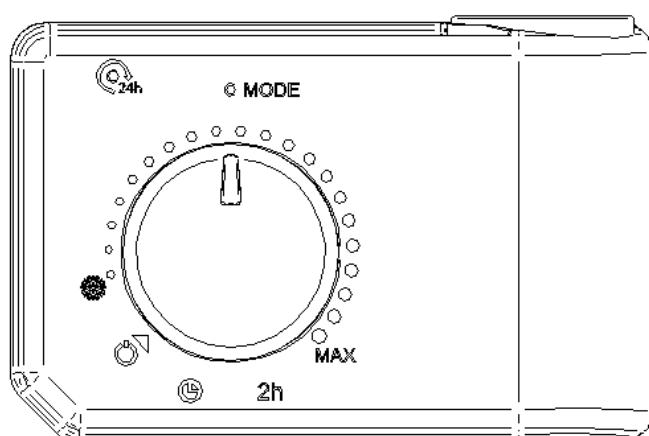
Alimentation pour courant monophasé 230V ~ 50 Hz.

Il doit être effectué dans le respect des règles en vigueur ; avant de brancher la résistance électrique à la ligne, vérifier les valeurs de tension et de puissance indiquées sur la plaque signalétique.

Pour les modèles qui ne sont pas dotés d'une fiche, version spécifique au marché français

Le circuit d'alimentation électrique du radiateur doit être protégé par un interrupteur différentiel de 30 mA. La distance d'ouverture entre les contacts doit être supérieure à 3 mm. De plus, le circuit doit être facilement accessible.

Le fil pilote (de couleur noire) doit être isolé s'il n'est pas utilisé.



Mode Confort

Le contrôle électronique maintient la température ambiante constante avec l'allumage et l'arrêt de la résistance électrique présente dans le sèche-serviettes. L'utilisateur peut sélectionner une température ambiante souhaitée dans une plage allant de 7°C à 32°C en tournant le bouton de thermostat. La position "*" indique le mode de protection antigel (7°C de température ambiante garantie).

Mode Timer 2h

La résistance électrique présente dans le sèche-serviettes est alimentée sans interruption pendant 120 minutes, indépendamment de la position du bouton de thermostat (mais toujours avec une limite de sécurité de 32°C comme température ambiante). Une fois que les 120 minutes se sont écoulées, le contrôle retournera au mode de fonctionnement précédent. Pendant le mode Timer 2h, toute éventuelle commande externe au moyen du FilPilote (uniquement pour les modèles Fil-Pilote) ne sera pas prise en considération par le contrôle.

Mode Timer 24h

Le système passe en mode Timer 2h chaque jour, toujours à la même heure (fonction "Répétition").

Une fois que chaque période de 120 minutes pendant laquelle la résistance est alimentée sans interruption (toujours avec une limite de sécurité de 32°C comme température ambiante), le contrôle retourne au mode de fonctionnement précédent jusqu'à atteindre l'heure d'allumage du jour suivant, quand le mode Timer 2h sera de nouveau activé automatiquement.

Mode Veille

En mode veille, la résistance présente dans le sèche-serviettes n'est pas alimentée. La position est indiquée et fixe. Ce mode s'active quel que soit le mode précédent.

FONCTIONNEMENT

La facilité de contrôle se base sur la possibilité, pour l'utilisateur, d'accéder à toutes les fonctions à l'aide d'un seul bouton multifonction (1).

En effet, en tournant ce bouton, l'utilisateur peut sélectionner la température ambiante requise en mode Confort, dans une plage de 7°C à 32°C (les 7°C représentent le mode antigel, identifié par le symbole *)

Pendant le mode Veille, le témoin lumineux bicolore "mode" (3) est orange.

Pendant le mode Confort, le témoin lumineux bicolore "Mode" (3) est allumé en vert quand la température de confort est atteinte et donc, le chauffage est désactivé ; en revanche le témoin lumineux est rouge quand la charge est alimenté (phase de réchauffement dans la pièce).

En enfonçant la touche de manière prolongée (3 s), le système passe au mode "Timer 2h", indiqué par le clignotement en rouge du témoin lumineux bicolore "Mode".

En revanche, avec une pression prolongée "min. secondes), le système passe à la fonction "Timer 24h" et donc non seulement cela active la marche forcée pendant 2 h (avec clignotement en rouge de ce même bouton bicolore Mode) mais le système mémorise aussi l'heure d'activation pour ensuite répéter la même marche forcée chaque jour, à la même heure. La fonction Timer 24h est signalée par le témoin lumineux rouge, situé en haut à gauche.

ATTENTION : pour aider l'utilisateur, le système mémorise l'heure d'"activation" comme heure à laquelle l'utilisateur souhaite une température élevée dans la pièce et donc, toutes les marches forcées à partir du deuxième jour seront activées 30 mn avant l'heure d'activation du premier jour.

Le contrôleur détecte tout dysfonctionnement du capteur de température (éventuel court-circuit ou circuit ouvert). Dans ce cas, la résistance du sèche-serviettes est mise hors tension pour des raisons de sécurité.

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Ce produit bénéficie d'une garantie de 2 ans à partir de la date d'achat.

La garantie couvre les pannes et dysfonctionnements de l'appareil dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination du produit et aux informations du manuel d'utilisation. Pour être pris en charge au titre de la garantie, la preuve d'achat est obligatoire (ticket de caisse ou facture) et le produit doit être complet avec l'ensemble de ses accessoires.

La clause de garantie ne couvre pas des détériorations provenant d'une usure normale, d'un manque d'entretien, d'une négligence, d'un montage défectueux, ou d'une utilisation inappropriée (chocs, non respect des préconisations d'alimentation électrique, stockage, conditions d'utilisation...).

AVERTISSEMENTS POUR L'ELIMINATION CORRECTE DU PRODUIT DANS LE RESPECT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2002/96/CE.

Quand le produit a terminé son cycle de vie utile, il ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains mais il doit être transporté dans un centre de collecte sélective gérée par la commune d'appartenance ou livré aux revendeurs qui fournissent ce service. L'élimination de l'appareil selon le principe de séparation des matières permet d'éviter des conséquences nocives pour l'environnement et la santé, découlant d'une élimination incorrecte. Elle permet, en outre, de récupérer les matériaux qui le composent, permettant ainsi de réaliser une économie importante d'énergie et des ressources. Pour rappeler l'obligation de la collecte sélective pour les appareils et équipements ménagers, le symbole d'une poubelle barrée est appliquée sur le produit.

